numéro 5 • janv./fév. 2011

Nogent c'est maintenant !

Groupe politique local indépendant

la lettre des élus

Dynamisme • Transparence • Indépendance

Marc ARAZI

- Conseiller Municipal
- Président de Nogent c'est maintenant !
- Négociateur du «Grenelle des Ondes»

Un candidat expérimenté «sans étiquette» mais avec des convictions.

- Maire-Adjoint à l'Environnement et Conseiller Communautaire (2008-2010).
- Tête de liste aux municipales de mars 2008.

Une action nationale pour la Santé environnementale et les Droits de l'Homme

- Coordinateur National de l'ONG Priartem et négociateur au «Grenelle des Ondes».
- Administrateur du collectif Urgence Darfour.

Plus sur son blog : www.arazi.fr

ÉDITO

MARC ARAZI, CANDIDAT NOGENT C'EST MAINTENANT ! LES 20 ET 27 MARS PROCHAIN

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

Les élections cantonales auront lieu à Nogent sur Marne, les 20 et 27 Mars 2011 afin d'élire pour un mandat raccourci de trois ans, votre prochain Conseiller Général. Comme nous l'avions annoncé en Septembre 2010, le Groupe Nogent c'est maintenant ! a décidé de présenter un candidat et a désigné Marc Arazi pour participer à cette élection (voir encadré).

Une élection pour renouveler la vie politique nogentaise

Ce sera pour nous une opportunité d'y défendre nos valeurs d'indépendance, de transparence démocratique, notre projet d'une ville qui sache conjuguer son dynamisme sur tous les plans (développement économique, solidarité, culture…) et notre vision d'une ville qui garde au 21ème siècle son esprit village. Et ce dans le cadre d'un scrutin qui a été complètement vidé de son sens suite à la toute récente réforme territoriale. En effet, la disparition programmée du Conseiller Général et du Conseiller Régional au profit d'un Conseiller Territorial fait la part belle aux seuls partis politiques, accentuant le bipartisme et éloignant un peu plus les élus des citoyens.

Un bilan à mi-mandat de l'action municipale

Certains candidats voudront peut-être en faire un enjeu national ! Pas nous… Car bien au contraire nous souhaitons, alors que nous arrivons à mi-mandat municipal, en faire un premier bilan. Nous pensons que c'est en donnant un véritable sens à cette élection que nous serons en mesure de vous intéresser, vous, électeurs, à cette échéance électorale. Car il est fort à parier que sinon, c'est l'abstention et la pêche à la ligne qui seront les grands gagnants !

Un Conseiller Général fidèle à ses engagements et aux Nogentais

Vous pouvez en nous soutenant et en nous accordant votre confiance faire en sorte d'élire avec Marc Arazi, un candidat, qui pourra à la fois agir au sein du Conseil Municipal et du Conseil Général et qui représentera avant toute chose l'intérêt de Nogent et des Nogentais.

Vous pouvez compter sur nous pour rester fidèle à nos engagements.

Bien à vous,

L'Equipe Nogent c'est maintenant !

AGENDA Rendez-vous | 2 café-débats

Rencontrons-nous lors de deux café-débats :

- Le vendredi 4 février à 20h30 **au Café de la Poste** *(65 grande rue Charles de Gaulle)*
- Le mardi 8 février à 20h30 (salle à confirmer)

Merci de vérifier les dates et lieu de réunions sur les sites ou en envoyant un mail à contact@nogentcestmaintenant.fr

www.nogentcestmaintenant.fr

Papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

ENVIRONNEMENT

COORDINATEUR NATIONAL

Lors de son Assemblée Générale annuelle, Priartem a fêté ses 10 ans. Dix ans d'action pour protéger la santé des riverains d'antennes-relais et des utilisateurs de téléphone portable. À cette occasion, Marc Arazi s'est vu confier la responsabilité de la Coordination Nationale de Priartem.

REPORTAGE D'ARTE

L'émission Global Mag axée sur l'Environnement a diffusé le mardi 18 Janvier 2011 un reportage consacré à la téléphonie mobile. Parmi les nombreux points abordés par les journalistes d'Arte, les projets de Free mobile à Nogent sur Marne.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Priartem, Agir pour l'Environnement ainsi que les trois autres associations présentes au Grenelle des ondes ont été reçues le 14 janvier au cabinet du Ministre de la Santé et le 25 Janvier par celui de la Ministre de l'Ecologie. Marc Arazi participe avec Janine le Calvez, Présidente de Priartem aux discussions.

ACCORD OPH DE NOGENT-VALOPHIS HABITAT

LE COMPTE N'EST PAS BON !

Nogent — le Parisien

Des élus contestent le transfert des HLM

DEUX CONSEILLERS municipaux de droite, Marc Arazi dans un communiqué commun. Les élus glissent, au passage, qu'« il n'est

Article paru dans Le Parisien Val de Marne du 8 juin 2009.

Depuis mars 2008 ce sont les valeurs de démocratie locale et de bonne gouvernance que nous défendons au sein de l'équipe municipale, persuadés qu'une action politique moderne repose sur une démarche transparente et ouverte à la concertation.

En ce sens Marc Arazi agissant en qualité d'administrateur de l'OPH de Nogent (poste qu'il s'est vu retirer depuis), n'a pas voté l'accord approuvé le mardi 9 juin 2009 par le conseil d'administration de l'OPH de Nogent officialisant la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans avec Valophis Habitat (ancien OPAC du Val de Marne).

Un accord exagérément favorable à Valophis Habitat.

L'équilibre financier retenu pour cette opération favorise exagérément et de manière incompréhensible le groupe Valophis Habitat au détriment de l'OPH de Nogent.

1 En effet, les Domaines (Direction Générale des Finances Publiques) ont donné au 31 mars 2009 une estimation de la valeur des biens apportés à bail de 99 millions d'euros (pour 63 413 m² habitables et 1644 m² de bureaux) et ont retenu pour une cession en bloc une décote de 30%, soit une valeur vénale de 66 millions d'euros. Mais la valeur prise en compte finalement dans le bail pour l'ensemble du patrimoine est de 16,2 millions d'euros. Soit un manque pour l'OPH de Nogent de 40 millions d'euros (en tenant compte des 9,4 millions de travaux de réhabilitation).

Pendant un an, nous avons demandé des explications, sachant par ailleurs que la valeur des Domaines est loin d'une valeur de marché (4500 à 6000 euros du m² à Nogent). Pour exemple, ICADE (filiale de la caisse des dépôts et consignations) «réclame 2600 euros du m² pour vendre 700 logements sociaux à l'office HLM de sceaux» *(Le Parisien du 8 juin 2009)*. À ce prix, le millier de logements de l'OPH de Nogent serait valorisé plus de 160 millions d'euros.

2 Par ailleurs les Domaines ont précisé que la durée du bail devrait être de l'ordre de 50 à 55 ans (au lieu des 99 ans retenus). Ce qui nous semble plus juste et plus adapté.

Notre voix dans la majorité municipale s'est faite entendre pour amender ce projet.

Pour notre part, «le compte n'est pas bon» pour l'OPH de Nogent, et nous réclamons un meilleur équilibre financier. Notre demande insistante pour que les discussions se poursuivent avec Valophis Habitat n'a pas trouvé d'échos auprès de Jacques Martin, (également Président de l'OPH). Même constat concernant le recours gracieux que nous avons fait auprès du Préfet du Val de Marne.

Aujourd'hui cette "non-volonté" d'écoute et le manque de respect des positions clairement exprimées du groupe Nogent c'est maintenant ! au sein de la majorité municipale, fait la part belle à l'opposition. Cette même opposition qui s'est légitimement saisie de ce dossier et se valorise pour son action.

Les intérêts politiques au niveau départemental ont pris le pas sur les intérêts des Nogentais et de l'OPH de Nogent et cela nous ne l'acceptons pas.

PETITE ENFANCE

VITE DES CRÈCHES !

Alors que nous sommes déjà à mi-mandat municipal (3 ans) et que la création d'infrastructures Petite enfance était dans tous les programmes municipaux (y compris le nôtre), force est de constater qu'aucune réalisation n'a vu le jour bien que les besoins aient fortement augmenté. Il y a donc urgence dans les trois années restantes à en faire une de nos priorités et de nous fixer un objectif réalisable à atteindre pour passer de 40 à 50% des demandes satisfaites.

Les bonnes et mauvaises réponses

Il est certain que les parents souhaitent pour leurs enfants le meilleur accueil possible dans une crèche avec des locaux adaptés, des professionnels de la petite enfance, un projet pédagogique et des activités d'éveil et de socialisation.

Ceci est vrai pour 17% des chanceux qui décrochent une place en crèche. La majorité des Nogentais (83%) ne trouve pas de solution ou prend des options non appropriées à sa demande. La qualité des assistantes maternelles agrées est réelle mais elles ne couvrent que 23% des besoins, et le coût pour les ménages représente une dépense importante. Reste l'aide précieuse des grands-parents quand ces derniers le peuvent !

Autre cas la garde partagée, ou encore, le gardiennage simple avec petit ménage au domicile des parents, en alternance et sans contrôle de la PMI, sans projet pédagogique et dans des locaux souvent inadaptés. Sans parler des parents qui travaillent à domicile, une tendance à la hausse. Le résultat est sans appel, des injustices flagrantes face à des demandes de plus en plus nombreuses.

Une absence de projet innovant

Beaucoup de demandes d'accueil revendiquent un réel besoin d'amplitudes horaires élargies (ex 19h30); des parents travaillant loin ou dans des services en horaire décalé (hôpitaux, secteur marchand, services...) avec en prime des transports en communs incapables d'être ponctuels. Certaines crèches municipales refusent les bébés pour des raisons de manque d'encadrement (1 professionnel requis pour 5 bébés contre 1 professionnel requis pour 8 enfants marchant).

Il est donc plus que temps de définir comme prioritaire dans cette seconde partie de mandat municipal la création d'infrastructures Petite enfance et la mise en place de projets innovants.

Nogent compte 2 crèches départementales dont la crèche Charles de Gaulle.

PLACES EN CRÈCHE

LES CHIFFRES

17% SEULEMENT DES BESOINS DES FAMILLES NOGENTAISES SONT COUVERTS.

605 FAMILLES NOGENTAISES SONT EN DEMANDE DE PLACES DE CRÈCHE POUR 361 PLACES DISPONIBLES ET UNE CENTAINE SEULEMENT LIBÉRÉES PAR AN.

DERNIÈRE MINUTE

PAS D'ARRÊTÉ CATASTROPHE NATURELLE

Cet arrêté de Catastrophe naturelle était attendu par de nombreux Nogentais et Val de Marnais confrontés à des dégâts dans leurs habitations liés aux sécheresses répétitives et en particulier celle de l'été 2009. Mais Nogent n'a pas été retenu dans l'arrêté paru au Journal Officiel le jeudi 13 janvier 2011.

EN VALEUR

UNE SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE RÉUSSIE

Le «pot de fin d'année» organisé par Nogent c'est maintenant ! au Café de la Poste a rencontré un vif succès. Vous avez été nombreux à braver la neige pour partager ce moment de convivialité. Un grand merci à tous pour votre présence !

Ambiance chaleureuse et conviviale

Malgré les difficultés dues à la neige et aux déplacements, ce moment pour se retrouver dans la bonne humeur a permis à tous de finir ensemble l'année 2010 de manière conviviale et chaleureuse. Pas question toutefois d'échapper à un petit discours où Marc Arazi a évoqué les trois ans de mandat municipal, les hauts, les bas mais surtout notre engagement pour défendre les valeurs de Nogent c'est maintenant ! et faire respecter l'accord électoral pris avec le Maire. ■

BULLETIN RÉPONSE À RENVOYER

à l'adresse suivante :
Nogent c'est maintenant ! chez M. Jean-Claude BEDOUILLAT
52 rue Paul Bert, 94130 Nogent sur Marne.

NOM ..... **PRÉNOM** .....

ADRESSE .....

.....

TÉL ..... **PORTABLE** .....

EMAIL .....

- ☐ Je souhaite recevoir votre newsletter électronique
- ☐ Je souhaite être informé de vos réunions d'information
- ☐ Je souhaite pouvoir vous rencontrer
  Préciser l'objet de la demande : .....
  .....
  .....
- ☐ Je souhaite être actif et/ou apporter mon soutien à vos actions

Nogent c'est maintenant !

Groupe politique local indépendant

élus

Marc ARAZI
Président de Nogent c'est maintenant !
Conseiller Municipal

Anne RENOUX
Conseillère Municipale

www.arazi.fr
www.nogentcestmaintenant.fr

marc@arazi.fr
contact@nogentcestmaintenant.fr

Permanence le samedi matin sur rendez-vous